



Projet pédagogique

ÉDUCATEUR SPECIALISE

Présentation aux Candidats et
Terrains de stage

Session 2019-2022



Sommaire

Le métier	2
Un double diplôme :	2
Le Diplôme d’Etat d’Educateur Spécialisé et une Licence sciences de l’éducation.....	2
En partenariat avec l’Université Paris Nanterre -UPN-.....	2
Des objectifs de formation en évolution constante	3
Contenus de formation et certifications par DF	4
La progression pédagogique :	5
Connaître, expérimenter, analyser, se positionner	5
Le volume horaire	5
Promouvoir des valeurs humanistes par :	6
La rigueur, l’engagement, la créativité	6
Dimension collective des apprentissages :	7
La promotion comme espace de formation	7
La psychopédagogie :	7
Apprendre à questionner et approfondir les enjeux et le sens de l’accompagnement éducatif	7
Les médiations artistiques et sportives :	8
Une spécificité affirmée de l’EFPP	8
L’analyse de pratique	8
Au cœur du dispositif de formation	8
Surdit�	9
Recherche et journées d’étude	9
Allègements et dispenses	9

Pourquoi l'EFPP ?

Un double diplôme (DEES et Licence sciences de l'éducation) ; une institution à taille humaine ; le souci de promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l'engagement, la créativité ; une attention soutenue à la dimension collective des apprentissages, à la psychopédagogie, à l'analyse de pratique, à la place donnée aux médiations éducatives (artistiques et sportives). Une volonté de s'approprier les usages numériques et de renforcer les pédagogies actives pour répondre aux nouveaux enjeux de la formation et de la professionnalisation.

Le métier

L'éducateur spécialisé (ES) concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Par le soutien qu'il apporte, les projets qu'il élabore, les actions de prévention qu'il favorise, il aide les personnes en difficultés à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion¹.

Généraliste du lien, il intervient auprès de tous les publics en situation de vulnérabilité, personnes en situation de handicap, champs de la protection de l'enfance, de l'exclusion, de l'insertion.

Un double diplôme :

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé et une Licence sciences de l'éducation

En partenariat avec l'Université Paris Nanterre -UPN-

- À la différence du grade seul le titre de licence permet de poursuivre en master, c'est la raison pour laquelle les étudiants formés par l'EFPP valideront simultanément le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé une licence Sciences de l'éducation ;
- L'ensemble de la formation sera dispensé à l'Efpp ;
- L'initiation à la recherche sera conduite par des docteurs ou doctorant en dernière année. Les modalités de cours organisés avec l'UPN alterneront entre des cours médiatisés (à distance) complétés par des TD en présentiel.

¹ Extrait de la fiche métier éditée par la DRJSCS –Direction régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale.

Des objectifs de formation en évolution constante

La formation prépare en trois ans au **diplôme d'État spécialisé**, reconnue de niveau II depuis la mise en place en septembre 2018 de la réforme des diplômes en travail social.

La formation poursuit quatre objectifs principaux :

- **Donner** aux étudiants les **outils** théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables à la construction de leur culture professionnelle ;
- **Former** les étudiants **à rendre compte** de leurs choix éducatifs et pédagogiques au regard des missions des institutions et de leurs projets ;
- **Rendre** les étudiants attentifs à la **complexité** du travail social selon une approche transdisciplinaire et partenariale ;
- **Susciter** une identité professionnelle qui favorise l'engagement, le sens critique, la curiosité intellectuelle, la créativité, la recherche et la mise en commun avec d'autres professions.

Pour soutenir sa démarche de professionnalisation, l'étudiant doit :

- **Développer** des capacités d'expertise éducative et sociale dans le champ l'éducation spécialisée ;
- **S'engager** dans une relation pour nouer un lien éducatif qui visera le développement des spécialisé, en lien avec leur famille ;
- **Adapter** ses interventions aux différentes populations pour lutter contre les risques d'exclusion, mener des actions de prévention ajustées, prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques ;
- **Maintenir** une réflexion éthique interroge son positionnement professionnel ;
- **Se soucier** de sa capacité : à travailler en équipe, à développer des connaissances et des techniques spécifiques, à élaborer, mettre en œuvre, évaluer des projets éducatifs et sociaux.

Des espaces de formation dits de positionnement professionnel (analyse des pratiques, tutorats et bilans individuels etc.) soutiennent cette démarche de professionnalisation.



Contenus de formation et certifications par DF

DF1 – la relation éducative spécialisée (500 h)

- Histoire du travail social et de l'éducation spécialisée
- La relation éducative
- La personne
- La personne et le groupe
- Individus, groupes et société
- Les problématiques spécifiques des publics concernés

Epreuves du diplôme

Présentation du parcours de formation

- Adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle et mobiliser les apports théoriques
- À partir du livret de formation et de 3 travaux au choix
- Soutenance orale de 30 mn

Mémoire de pratique professionnelle

- Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique
- Appréhender la relation éducative spécialisée dans une démarche éthique et problématisée
- Écrit de 40-45 pages et oral de 40 mn

DF2 – Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (400 h)

- Les supports et cadres du projet socio-éducatif spécialisé
- L'accompagnement de la personne et du groupe dans son projet

Epreuves du diplôme

Étude de situation ; DST de 4h

Projet éducatif spécialisé

- Mobiliser la méthodologie de conception et de conduite de projet ; analyser son positionnement professionnel dans le projet éducatif spécialisé
- Présentation d'un dossier collectif relatant un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique
- Écrit de 10-12 pages et oral de 30 mn
-

DF3 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h)

- Théories de la communication
- Communication en travail social
- Le travail en équipe et la dynamique institutionnelle
- Écrits professionnels
- Les réunions
- Langue vivante étrangère

Epreuves du diplôme

- Élaboration d'une communication professionnelle
- Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

DF4 – Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

- Histoire, missions, fonctionnement des institutions du travail social
- Histoire et évolutions des politiques sociales en France
- Partenariat et en réseaux
- Introduction au droit
- Les établissements, les services sociaux, médico-sociaux et les institutions de l'éducation spécialisée
- Action éducative et territoire

Epreuves du diplôme

- Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale
- DST 4h sur les politiques sociales

La progression pédagogique :

Connaître, expérimenter, analyser, se positionner

Quatre indicateurs visualisent la montée en compétence :

- **Connaître** : apports de connaissance, découverte et compréhension de notions nouvelles.
- **Expérimenter** : construction des compétences par la mise en situation (expérimentation de médiations éducatives, mais aussi de techniques d'entretien etc.)
- **Analyser** : confrontation de notions à l'analyse, à l'argumentation et la controverse, à la formalisation, à l'identification de concepts transférables à différentes situations
- **Se positionner** : il s'agit ici de porter une attention à soi comme futur professionnel engagé dans une action source d'échange, d'apprendre à repérer les effets que la personne que nous rencontrons et accompagnons produit en nous et les effets que nous produisons chez elle. Nous nous approchons ici d'une compétence relationnelle pour mener à bien la mission éducative.

La progression est considérée du point de vue du formateur ayant pensé le module de formation et non du point de vue de l'étudiant, qui conserve sa dynamique d'appropriation propre. Dynamique de formation que les bilans individuels permettent d'apprécier.

Ces indicateurs contribuent à ce que l'étudiant **perçoive** mieux les apprentissages qu'il rencontre, soit en mesure de les **élaborer** et de les **restituer**.

Le volume horaire



Pour favoriser l'alternance et la dynamique de professionnalisation, des semaines de regroupements à l'EFPP ponctuent les périodes de stage.

Promouvoir des valeurs humanistes par : La rigueur, l'engagement, la créativité

« La pratique éducative s'accompagne d'un étonnement incessant sur ce qui peut surgir d'une relation et ce qui peut **l'humaniser** sans se départir de la mission qui la justifie »². Dans ce cadre, l'EFPP s'attache à préserver le sens de l'action en favorisant une tension constructive entre des enseignements diversifiés et une visée professionnelle constamment interrogée. Les étudiants sont invités à prendre appui sur leurs réflexions, leurs expériences pratiques et leur créativité pour construire eux-mêmes et avec les autres, dans la confrontation et le partage, les réponses aux questions soulevées et aux difficultés rencontrées.

L'accompagnement socio-éducatif ne peut se faire sans **engagement** de l'éducateur : dans leurs stages auprès des personnes qu'ils accompagnent, lors des séquences de formation au travers des travaux en petits groupes, des mises en situation sur le terrain, des postures de recherche que nous sollicitons de leur part, de l'esprit critique constructif que nous les invitons à développer, de leur participation aux différentes instances de l'EFPP (Conseil scientifique d'orientation, publication *Les Cahiers de l'EFPP*, colloques, commissions de travail, Jase³, BDE⁴ etc.)

La complexité des relations humaines (en particulier lorsque l'on s'adresse à des personnes en situation de vulnérabilité) nécessite de la **rigueur** dans les apprentissages articulés aux savoirs théoriques disciplinaires du champ de l'éducation et de l'action sociale afin d'acquérir les compétences professionnelles attendues.

Engagement et rigueur ne peuvent être dissociés de la **créativité**. La formation vise également à ce que chaque étudiant s'approprie les apports de la formation en fonction de sa singularité, puisse développer sa créativité et la mettre au service de sa mission pour répondre du mieux qu'il soit possible aux besoins des personnes qu'il accompagnera.

Dans le partage de ces valeurs et en référence au respect fondamental de la personne et de son libre arbitre que l'EFPP se propose d'accompagner de futurs professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

² POIRIER Philippe (2016), Le moment éducatif : le pouvoir d'agir au risque de la rencontre, Chronique Sociale.

³. Journées de l'accompagnement socio-éducatif.

⁴. Bureau des étudiants.

Dimension collective des apprentissages :

La promotion comme espace de formation

L'EFPP accorde une importance significative à la dimension collective des apprentissages, qui s'adressent autant à des **promotions** qu'à des groupes et à des personnes.

La promotion réunit les étudiants d'un même cursus sur une même année. Elle permet d'expérimenter la vie de groupe et le travail en équipe tout en se familiarisant avec les apports de la psychologie sociale, afin d'apprendre à porter un regard distancié sur les effets que cette vie de groupe produit. Les modalités pédagogiques de travail en sous-groupes participeront aussi à ce mouvement de constitution d'un collectif.

La psychopédagogie :

Apprendre à questionner et approfondir les enjeux et le sens de l'accompagnement éducatif

L'approche **psychopédagogique** permet à l'étudiant, de manière progressive, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées. Cette complexité se caractérise par l'articulation entre une action réfléchie, le nécessaire engagement personnel du professionnel sans lequel il n'y aurait pas de rencontre possible, la prise en compte de la singularité des personnes accompagnées et du contexte d'intervention.

Pour cela, les étudiants :

- Bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent et côtoient en permanence l'expérience du terrain
- Découvrent les publics et construisent leur expérience du terrain en les reliant aux apports de connaissances
- Travaillent leur disponibilité à l'autre pour mieux l'accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Les médiations artistiques et sportives :

Une spécificité affirmée de l'EFPP

Spécificités affirmées de la démarche pédagogique de l'EFPP, les **médiations éducatives** (artistiques et sportives) restent des outils privilégiés pour favoriser la rencontre éducative. Formé à **l'observation**, l'étudiant aura à les intégrer au quotidien dans son travail de stage afin de rechercher les ajustements nécessaires à son action éducative et à son positionnement professionnel.

Elles permettent d'expérimenter un processus de créativité, de découvrir des techniques réutilisables en situation professionnelle, mais aussi de prendre confiance en soi, se découvrir et découvrir l'autre autrement.

Les ateliers **d'expression artistique** sont centrés autour de trois grands : le corps expressif (théâtre, danse, chant, musique etc.), la transformation de la matière (dessin, arts plastiques, poterie, marionnettes etc.) et l'image (photographie, vidéo etc.)

Autres occasions de se découvrir et de voir l'autre différemment, de se confronter à la question du corps, celui de l'éducateur et celui de la personne accompagnée, les **sessions sportives** permettent au groupe d'être un élément moteur favorisant l'évolution de chacun *dans* et *par* une approche de différentes activités physiques.

L'analyse de pratique au cœur du dispositif de formation

L'analyse de la pratique jalonne le cursus sous la forme d'un travail de groupe restreint animé par un formateur sur les trois ans de formation. Se travaille pour chacun, dans cette instance, la prise de conscience de son implication personnelle sur le terrain, la verbalisation de celle-ci et, par-là, les divers aspects des relations possibles éducateur/personne concernée et leurs conséquences. Ceci se construit lentement et dans le respect de chacun, en développant une plus grande sensibilité aux phénomènes relationnels et une meilleure compréhension de sa propre participation émotionnelle. Cette élaboration de sa pratique en groupe, préfigure ce que sera le travail d'équipe.

Les séquences proposées permettent également à partir des situations rapportées par les étudiants, d'articuler les notions théoriques avec sa pratique, de mobiliser les capacités d'écoute, de liaison, d'anticipation, d'argumentation, dans l'objectif commun de s'exercer à la rigueur d'une réflexion menée en équipe. Il s'agit de clarifier ses conceptions sur l'enfant, la famille et l'institution pour mieux en rendre compte.

Surdité

L'EFPP accueille depuis plus de trente ans dans ses effectifs de formation des personnes sourdes ou malentendantes. Elle étend cette possibilité à la formation EJE. Les étudiants peuvent y bénéficier d'un dispositif de compensation du handicap (soutien pédagogique, interprètes en langue des signes etc.).

Recherche et journées d'étude

L'EFPP conduit des recherches pour adapter, accorder et construire des réponses aux besoins repérés.

Des journées d'études, ouvertes aux professionnels, sont régulièrement organisées.

L'EFPP a notamment mis en place en 2014 les Jase (Journées de l'accompagnement socio-éducatif), rendez-vous désormais annuel au mois d'avril auquel les responsables de site qualifiant sont invités.

Allègements et dispenses

Au titre du décret du 3 novembre 2005, arrêté du 16 novembre 2005 et circulaire DGAS/4A/2006/25 du 18 janvier 2006, les étudiants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, et de certains diplômes professionnels du secteur socio-éducatif tels que définis ci-dessous, peuvent bénéficier d'allègements ou de dispenses.

Allègement : il porte sur un temps de formation mais ne dispense pas de passer la certification (épreuves qui valident le domaine de formation)

Dispense : elle valide tout ou partie d'un domaine de formation.

Toutes les demandes d'allègement ou de réduction de formation doivent obligatoirement être transmises par écrit, avec pièces justificatives, dès le dépôt des candidatures. Elles font l'objet d'un examen et d'un parcours individualisé de formation proposé au candidat à l'issue de la sélection. Cet examen visera à vérifier l'adéquation des modules suivis dans les formations antérieures à celle proposée à l'EFPP. Il est donc important de les présenter avec précision dans le dossier de demande d'allègement ou de réduction de formation.

La formation validant un diplôme de niveau II depuis la mise en place de la réforme en septembre 2018, nous sommes en attente de précisions ministérielles concernant les allègements de certains diplômes comme par exemple celui d'auxiliaire de puériculture.... Nous mettrons à jour ce texte dès que les réponses à nos questions nous auront été apportées.